

CONSEIL D'ECOLE DU 26 FEVRIER 2018

Personnes présentes : Mme Achard, maire, Mmes Léonard et Beige, conseillères municipales

Mmes Vignaud, Da Silva, Audoin, M. Rivet, représentants des parents

Mmes Pélissier, Sellas, Bouysset et Delanne, enseignantes M. Albarède, DDEN

Personnes excusées : M. Deloménie, Mme Guillaumeau, M. Hugon, inspecteur

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le jeudi 2 février, plusieurs parents d'élèves se sont plaints de l'attitude d'un intervenant, à la mairie. Suite à une discussion de classe qui a eu lieu le 3 février, les élèves ont pu rapporter les faits. L'Inspecteur a été informé du problème.

Mme le Maire a contacté cet intervenant afin d'en discuter avec lui et, tous deux ont décidé, d'un commun accord, que ces interventions cesseraient dès le 9 février.

Les représentants des parents demandent qu'une personne extérieure à l'établissement fasse une intervention dans les classes sur le thème du harcèlement à l'école. En effet une élève a été victime de 3 enfants de sa classe, lors de la semaine du 29 janvier. Nous (l'équipe enseignante) prendrons contact avec des conseillères pédagogiques pour répondre à cette demande.

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Lors du conseil d'école du 20 novembre 2017, les membres ont voté à l'unanimité pour un retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil municipal a également voté le 21 novembre 2017 pour la semaine de 4 jours.

Les membres du conseil d'école du 26 février approuvent les horaires demandés pour l'année 2018-2019. Ce sont les mêmes horaires que les années précédentes :

Pour les 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : 9h à 12h le matin et 13h30 à 16h30 l'après-midi.

Les élèves ne travailleraient plus le mercredi matin et les activités périscolaires du jeudi après-midi seraient remplacées par des activités scolaires.

Mme Orlay, Inspectrice d'académie, rendra sa décision en juin 2018.

PRESENTATION DES 2 PPMS

1. Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) concernant les risques technologiques est réactualisé chaque année. Il s'agit de définir les conduites à tenir en cas de tempête ou d'émanation toxique. Les élèves seront confinés dans la garderie (CP, CE2 et CM) et dans la salle de motricité (élèves de maternelle et de CE1) afin de disposer d'un point d'eau, de sanitaires et d'une pharmacie. Les rôles des adultes sont définis sur le document.
2. Le PPMS attentat-intrusion est à présent séparé du précédent document. Il s'agit aussi de définir les conduites à tenir pour les élèves et pour les adultes.

Des exercices ont été réalisés cette année : un exercice d'évacuation en cas d'incendie (hors PPMS) le 26 septembre 2017 et un exercice de confinement attentat-intrusion, le 10 octobre 2017. Chaque exercice fait l'objet d'un compte-rendu consigné dans le registre de sécurité ou dans le classeur PPMS.

JOURNEE AFRICAINE ET SORTIE

Le lundi 19 mars, l'association limougeaude « l'Afrique chez vous » proposera aux élèves des 4 classes une initiation portant sur la culture africaine. Seront présentés : des contes, des chants, des danses et des percussions. L'animation comprendra également un éveil musical. Benoît proposera ce jour, un repas africain à la cantine. Le travail sur la culture africaine sera ensuite poursuivi dans les classes et aboutira au spectacle de fin d'année.

L'Amicale laïque participera à la moitié du financement de cette journée. Le reste sera pris en charge par la coopérative de l'école, subventionnée par la mairie. Le coût de cette journée s'élève à 688 euros.

Le mardi 20 mars, les élèves de GS, CP et CM assisteront à un concert JMF (jeunesses musicales de France) intitulé « Abraz'ouverts » où deux musiciens proposeront d'entendre et de voir des percussions.

La secrétaire de séance :

F. PÉLISSIER



La présidente :

H. DELANNE

